

BP REH

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Hippique



Métiers du
Cheval



Formation continue
(à distance)
ou en apprentissage



980h en centre
(septembre à juin)



Le BP REH prépare aux fonctions de gestionnaire d'une entreprise hippique. Il permet de développer ses compétences en pilotage d'entreprise (comptabilité-gestion), commercialisation de prestations, organisation du travail, gestion et travail de la cavalerie.

La formation permet de mûrir la réflexion sur le projet d'installation. Elle délivre la Capacité Professionnelle à l'Installation et prépare à la certification d'entreprise agricole.

Objectifs

Être capable :

- ▶ De gérer la production avec une stratégie de pilotage basée sur l'Approche Globale de l'Entreprise Agricole (UCP1)
- ▶ D'avoir une connaissance des publics accueillis (UCP2)
- ▶ De gérer l'organisation du travail selon les réglementations et la main d'oeuvre (UCP3)
- ▶ De gérer une administration et une comptabilité d'entreprise(UCP4)
- ▶ De commercialiser des prestations (UCP5)
- ▶ D'élaborer votre projet professionnel (UCP6)
- ▶ De gérer une cavalerie et de participer au travail des chevaux (UC1 et 2)

Organisation

La formation comporte 10 UC et 2 UCARE à valider pour obtenir le diplôme.

La formation se déroule majoritairement à distance, via la plateforme en ligne du CFPPA.

La progression individuelle de chaque stagiaire est validée par des jalons réguliers.

4 semaines de regroupement sont organisées au CFPPA, réparties entre septembre et juin.

Les périodes en entreprise sont des temps forts de la formation :

- ▶ **Pour la formation continue** : 4 à 8 semaines de stage (dans une pension, un centre équestre, un élevage...) et 4 semaines de tutorat (travail du cheval encadré par un professionnel) sont à réaliser
- ▶ **Pour l'apprentissage** : 30 semaines en entreprise

LES +

- + **une formation professionnelle reconnue** : une expertise du BP REH depuis 2012
- + **une équipe de formateurs disponible et à l'écoute de votre projet** : suivi individualisé
- + **un large réseau de professionnels sur toute la France** pour les stages et tutorat



Programme*

UC Généraux (273h)

Français, mathématiques, informatique, communication, hippologie théorique et filière hippique

UCP1 Approche globale de l'entreprise (49h)

Connaissance du système de production, identification des atouts et contraintes, choix stratégiques de pilotage...

UCP2 Connaissance des publics accueillis (49h)

Élaboration de la relation clientèle, développement de partenariats...

UCP3 Gestion et organisation du travail (49h)

Réglementation du travail, organisation de la main-d'oeuvre, santé sécurité au travail...

UCP4 Gestion administrative et économique (161h)

Suivi administratif, comptabilité d'entreprise, gestion, droit, fiscalité, réglementation...

UCP5 Commercialisation des prestations (35h)

Stratégie commerciale, marketing, tarification, promotion et communication, prospection...

UCP6 Elaboration du projet professionnel (98h)

Construction du projet : technique, financement, estimation de la faisabilité, démarches à entreprendre...

UC Techniques (504h)

UC1 Gestion de la cavalerie
UC2 Travail et valorisation du cheval

+ 2 UC Régionalisées au choix

Possibilité de valider un ou plusieurs Blocs de Compétences

Chiffres clés*

Réussite à l'examen
Taux de présentation à l'examen : 79%



Satisfaction



Insertion à + de 6 mois
Dans le métier visé : NC



Poursuite des études



Changement de contrat



Abandon



* Conforme au RNCP n° 39663 en date du 01/06/2012

Débouchés

Insertion professionnelle

Création d'entreprise équestre, salariat en tant que responsable d'écurie ou responsable administratif

Poursuite d'études

Après le BP REH, l'installation est très rapide : la moitié des diplômés créent leur entreprise dans les deux ans suivant la formation.

Évaluation

Le BP REH est un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire évalué par des épreuves orales portant sur :

- l'analyse de l'entreprise de stage
- la construction du projet d'installation

Des dispenses de validation des Blocs de Compétences ou des allègements de parcours sont possibles selon les qualifications et expériences.

Accompagnement

Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA-CFFPA. La personne référente handicap peut les accompagner dans les démarches et organiser les aménagements nécessaires.

Admissions

Pour entrer en formation :

- ▶ Avoir au moins 18 ans
- ▶ Être titulaire d'une formation de niveau bac au minimum
- ▶ Avoir une bonne maîtrise de l'équitation niveau Galop 6
- ▶ Présenter un projet d'installation à moyen terme

Il est conseillé d'avoir une bonne connaissance du milieu équin et d'avoir entamé des démarches auprès de la Chambre d'Agriculture ou du Conseil des Chevaux pour une installation future.

Les sélections des candidats se déroulent sur **la présentation du projet professionnel et un entretien** avec le responsable de la formation.

Financement

- ▶ Plan de développement des compétences
- ▶ CPF de transition professionnelle
- ▶ Compte Personnel de Formation
- ▶ Financement du Conseil Régional
- ▶ Financement de France Travail
- ▶ Contrat de professionnalisation
- ▶ Contrat d'apprentissage (sous conditions)

Rémunération possible selon le statut.
Tarifs de formation selon le parcours.
(nous contacter pour un devis)

Dates de sélection

recrutement de mars à septembre 2025

Dates de formation

de septembre 2025 à juin 2026

Responsable de formation
Ronan DANIEL

Secrétariat pédagogique
Natacha LABAUNE

02 33 28 71 59
cfa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr